

Dans quelle mesure l'Erythrée tente-t-elle d'éradiquer le problème des mutilations génitales féminines depuis son indépendance en 1993 ?

De quelle manière procède-t-elle et y a-t-il de réels progrès?



« Violence dans la fragilité »

Nombre de mots : 6921

---

<sup>1</sup>Photo par Niklas Alm/Vistro, Création par Malin Åkersten Triumf och Yasin Lekorchi, <https://paris.si.se/agenda/plus-que-de-la-pub/>

TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| 1. Introduction.....  | 4  |
| 2. Présentation des mutilations génitales féminines (MGF).....        | 5  |
| 2.1. L'origine des MGF.....   | 5  |
| 2.2. Les motifs des MGF.....  | 6  |
| 2.3. Les différents types d'MGF.....                                  | 7  |
| 2.4. Les conséquences des MGF.....                                    | 8  |
| 2.4.1. L'impact physique.....   | 9  |
| 2.4.2. L'impact psychologique.....                                    | 9  |
| 2.5. La violation des Droits de la Femme.....                         | 10 |
| 3. Les MGF en Erythrée.....   | 11 |
| 4. La lutte contre les MGF en Erythrée.....                           | 11 |
| 4.1. Les premiers pas dans la lutte contre les MGF.....               | 11 |
| 4.2. Les différentes étapes réalisées.....                            | 12 |
| 4.2.1 Discussions entre plaidoyers afin de rompre le silence.....     | 12 |
| 4.2.2. Mise en place de comités anti MGF.....                         | 13 |
| 4.2.3. Surveillance institutionnelle dans les régions d'Erythrée..... | 13 |
| 4.2.4. Démonstrations publiques.....                                  | 14 |
| 4.2.5. Une nouvelle loi.....  | 14 |
| 4.2.6. Un endurcissement de la loi.....                               | 16 |
| 5. Le plan sectoriel de développement de l'éducation.....             | 17 |
| 5.1. Présentation du plan.....  | 17 |
| 5.2. Les difficultés du projet.....                                   | 18 |
| 6. Le renforcement de l'Erythrée en vue des progrès.....              | 19 |

|  |    |
|--|----|
| 7. La lutte contre les MGF sur un plan international et d'autres pays..... | 22 |
| 7.1. L'OMS.....  | 22 |
| 7.2. La Suisse.....  | 23 |
| 7.3. Des pays Africains en comparaison avec celui de l'Erythrée.....       | 24 |
| 7.3.1. La Guinée-Bissau.....   | 24 |
| 7.3.2. L'Egypte.....   | 24 |
| 7.3.3. La Somalie.....   | 24 |
| 7.3.4. L'Ethiopie.....   | 25 |
| 7.3.5. Comparaison entre les pays précités.....                            | 25 |
| 7.4. Conférence Internationale.....  | 26 |
| 8. Conclusion.....   | 27 |

## 1. Introduction

Après mûres et longues réflexions, j'ai choisi pour thème l'évolution des mutilations génitales féminines (MGF) chez les femmes érythréennes pour son actualité, mais surtout parce que, venant moi-même de ce pays de l'Afrique, je me sentais indirectement concernée. Il me semblait donc intéressant, voire nécessaire d'approfondir le sujet, afin de mieux comprendre les raisons de cette pratique dans la majorité des régions et de quelle manière l'on tente depuis peu de la faire disparaître. Je n'avais jamais eu une approche particulière face aux mutilations génitales féminines, mais en grandissant mon interrogation face à cette coutume s'est élargie. J'ai ensuite pris connaissance du fait que ce n'était pas une tendance qui restait inconnue au sein de ma famille et qui a été pratiquée, chose qui m'a encore plus interpellée. Puis j'ai été choquée d'apprendre que plus 200 millions de jeunes filles et femmes, actuellement en vie, ont été excisées dans 30 pays différents en raison de croyances culturelles et sociales et que l'Erythrée, comme beaucoup de ses pays voisins, est fortement touchée par cette tradition particulièrement barbare, si bien qu'il sera très difficile d'en atteindre une éradication complète.

Située à la corne de l'Afrique, l'Erythrée est elle-même composée de neuf ethnies différentes par leurs langues et leurs cultures : Tigre, Tigrinya, Afar, Nara, Saho, Rashaida, Beja, Kunama et Bilen<sup>2</sup>. C'est l'un des rares lieux où il y a une présence très forte de deux religions, à savoir le christianisme et l'islam. Historiquement, elle a un passé riche en événements et elle a notamment beaucoup lutté pour son indépendance, qu'elle n'a obtenue qu'en 1993. Ce travail sera donc basé sur les années qui précéderont cette date symbolique pour le pays, car c'est à partir de là que l'on a pu véritablement analyser et mesurer la juste répartition des mutations génitales féminines.

---

<sup>2</sup> <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/eri/ERI-sprachen-ethnien-f.pdf>, consulté le 18 mai 2016



### « L'Erythrée et ses neuf ethnies »

En Erythrée, 94% des femmes<sup>4</sup>, autant musulmanes que chrétiennes, ont été mutilées au niveau génital. Les raisons de ces mutilations varient bien évidemment en fonction de la localisation. En milieu urbain et instruit, on ne procèdera de la même manière qu'en lieu rural.

## 2. Présentation des mutilations génitales féminines (MGF)

### 2.1. L'origine des MGF

Une question que je me suis posée et qui me semble relativement importante pour mieux comprendre la nature, l'indispensabilité et le pouvoir des mutilations génitales féminines dans certaines régions est : " D'où vient cette coutume si forte et primitive?"

<sup>3</sup> <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.geolinks.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F2014%2F02%2Fcarte.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.geolinks.fr%2Fgeo-politique%2Fafrique-de-lest%2Ffiche-risque-pays-erythree%2F&h=329&w=510&tbnid=jMMfXGX9iet-iM%3A&docid=yNt9aWJKjktYsM&ei=WHIbWPHNK4bWgAah44OgAw&tbm=isch&client=safari&iact=rc&uact=3&dur=518&page=0&start=0&ndsp=24&ved=0ahUKEwjx2ajsJI3QAUGK8AKHaHxADQQMwgbKAeAQ&bih=716&biw=1280>, consulté le 20 septembre 2016

<sup>4</sup> [http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/088/article\\_50869.asp](http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/088/article_50869.asp), consulté le 18 mai 2016

Les MGF existent déjà depuis 25 av. J.-C<sup>5</sup>, toujours dans le même but de pouvoir contrôler le sexe et les rapports féminins. Si l'on se focalise sur le continent africain, cette tradition a toujours été considérée comme normale et n'a jamais sérieusement été remise en cause en fonction des effets qu'elle peut avoir chez une femme jusqu'à il y a peu de temps. Cependant si l'on retourne à l'époque des Romains, on y trouve des coutumes relativement similaires à celle étudiée ici comme par exemple faire glisser un anneau par le mont du pubis de leurs femmes esclaves dans l'idée qu'elle ne tombera pas enceinte. Dans beaucoup de pays de l'est, jusqu'à ce que l'on remette la tradition en cause, des mutilations génitales féminines ont été faites pour éviter l'hystérie, la masturbation, l'épilepsie, la dépression et l'insanité<sup>6</sup>.

Ces méthodes chirurgicales proviennent également d'autres pays comme l'Egypte qui est d'ailleurs celui qui aurait, selon l'histoire, apporté cette tradition en Erythrée. C'est d'ailleurs pour cela que l'on la nomme parfois "l'excision pharaonique".

Cependant, il est à retenir que ce n'est pas une exigence religieuse, car les mutilations sexuelles féminines ne sont pas pratiquées dans tous pays musulmans. On peut alors dire que les MGF n'ont ni race, ni couleur, ni religion.<sup>7</sup> Ce n'est qu'une mutilation infligés aux femmes par dénigrement de leur sexe.

*« Une fille non excisée est une fille facile ».*<sup>8</sup>

## 2.2. Les motifs des MGF

Par ce travail, j'ai aussi pour but de démontrer pourquoi et comment cette symbolique ancestrale reste toujours aussi persistante, malgré les graves conséquences qu'elle peut avoir.

---

<sup>5</sup> [http://www.stopfgm.net/wp-content/uploads/vor2013/grundlagen/worku\\_zerai\\_fgm\\_eritrea\\_2003.pdf](http://www.stopfgm.net/wp-content/uploads/vor2013/grundlagen/worku_zerai_fgm_eritrea_2003.pdf)  
Consulté le 20 mai 2016

<sup>6</sup> Sadawi, 1980; Kose-Thomas, 1987; Toubia, 1993, consulté le 20 mai 2016

<sup>7</sup> [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01/l-afrique-intime-femme-noire-femme-blanche-ensemble-contre-l-excision\\_4962277\\_3212.html#SmfuuuWYlWz2x02h.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01/l-afrique-intime-femme-noire-femme-blanche-ensemble-contre-l-excision_4962277_3212.html#SmfuuuWYlWz2x02h.99), consulté le 22 août 2016

<sup>8</sup> [http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/088/article\\_50869.asp](http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/088/article_50869.asp). Consulté le 20 mai 2016

La première question à se poser est pourquoi cette pratique traditionnelle existe-t-elle ?

Les principales justifications de cette violation du corps féminin et infantile sont :

- l'idéal féminin qui est de garder sa virginité jusqu'au mariage
- la domination masculine; un plaisir sexuel masculin plus intense dû au rétrécissement vaginal
- l'orgasme féminin mal perçu
- des motifs esthétiques et hygiéniques
- des raisons culturelles (croyance que le gland du clitoris pourrait être source d'infections pour l'homme et pour l'enfant lors de l'accouchement).

*« Un vagin infibulé est gracieux »*

-Salma Abdela

Les mutilations génitales féminines sont notamment pratiquées dues à une mentalité très présente dans ces pays africains, qui considère que les chances de faire un bon mariage sont plus élevées en respectant cette pratique.

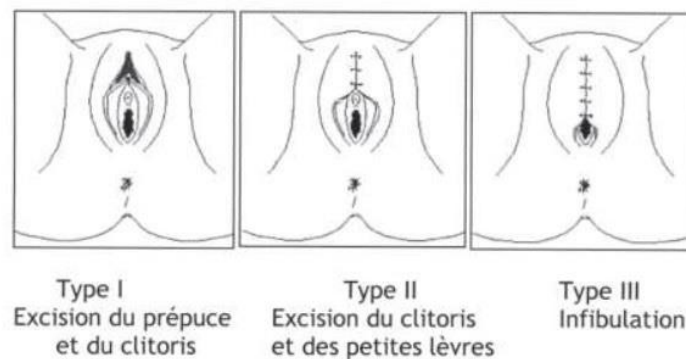
Au sein de certaines sociétés, le rejet et le déshonneur sont d'ailleurs très fréquents pour celles qui ne respectent et ne soutiennent pas cette coutume.

### 2.3. Les différents types d'MGF

Les MGF consistent à éliminer une partie du clitoris ainsi que la petite lèvre et est parfois poursuivie de l'infibulation, par laquelle les grandes lèvres sont cousues dans l'intention d'éviter toute relation sexuelle. C'est une pratique qui est interdite dans la plupart des pays, principalement occidentaux et démocratiques, car contraire aux droits de la femme.

Nous pouvons cependant séparer les mutilations génitales féminines en trois types, car cela peut être utile pour les répartir géographiquement et nous verrons que certaines d'entre elles sont plus courantes que d'autres.

1. Type 1 – la clitoridectomie : élimination complète ou partielle du clitoris, qui est un endroit très sensible des organes génitaux féminins, et parfois l'ablation du prépuce, qui est un fin repli de peau entourant le clitoris.
2. Type 2 – l'excision : élimination complète ou partielle du clitoris ainsi que des petites lèvres (replis muqueux interne de la vulve) et parfois poursuivie de l'ablation des grandes lèvres (replis externes de la vulve).
3. Type 3 – l'infibulation : suture des grandes ou petites lèvres de la vulve afin de repositionner et de rétrécir l'orifice vaginal en laissant une petite ouverture pour laisser passer l'urine



9

« Les trois types de mutilations génitales féminines »

#### 2.4. Les conséquences des MGF

Les grandes organisations internationales telles que l'ONU, l'OMS et l'Unicef, catégorisent l'excision comme un acte cruel, mais ce n'est que depuis quelques années que la situation a été sérieusement prise en main. La remise en question de cette tradition, aujourd'hui encore bien trop courante, les pousserait à la faire cesser en

---

<sup>9</sup>[http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fp2.storage.canalblog.com%2F23%2F71%2F1271693%2F97136132.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fvmlblog.canalblog.com%2Farchives%2F2014%2F06%2F24%2F30126143.html&h=443&w=790&tbid=H61zVP9n1XJH7M%3A&docid=jeVZ9I\\_b\\_8-IBM&ei=\\_nQbWKf-G8HDUtuspZAP&tbm=isch&client=safari&iact=rc&uact=3&dur=214&page=0&start=0&ndsp=24&ved=0ahUKEwin9b6vj43QAhXBoRQKHVtWCfIQMwgdKAEwAQ&bih=716&biw=1280](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fp2.storage.canalblog.com%2F23%2F71%2F1271693%2F97136132.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fvmlblog.canalblog.com%2Farchives%2F2014%2F06%2F24%2F30126143.html&h=443&w=790&tbid=H61zVP9n1XJH7M%3A&docid=jeVZ9I_b_8-IBM&ei=_nQbWKf-G8HDUtuspZAP&tbm=isch&client=safari&iact=rc&uact=3&dur=214&page=0&start=0&ndsp=24&ved=0ahUKEwin9b6vj43QAhXBoRQKHVtWCfIQMwgdKAEwAQ&bih=716&biw=1280)



raison des dangers et des conséquences très importantes qu'elle a sur le plan physique et moral.

#### 2.4.1. L'impact physique

Ses effets traumatiques les plus fréquents regroupent des douleurs, des infections, la transmission des maladies, des hémorragies. Ils peuvent parfois conduire à la mort de l'enfant lors de l'accouchement dû à un choc ou tout simplement, par incapacité médicale.



10

#### « La souffrance émise par l'excision »

Les infections sont favorisées par les conditions non hygiéniques dans lesquelles les mutilations sont faites, notamment par la même utilisation d'un couteau non aseptisé sur plusieurs femmes. Ceci peut provoquer non seulement des kystes, des abcès et d'autres infections comme celle de l'urètre, mais également favoriser le développement des maladies sexuellement transmissibles comme le virus du sida ou les hépatites B et C.

#### 2.4.2. L'impact psychologique

Psychologiquement, la souffrance est tout aussi importante. Pour la plupart des femmes, aucune explication n'est faite, car c'est un acte considéré comme « normal ».

---

<sup>10</sup> <http://www.multiesthetique.fr/articles/journee-internationale-de-tolerance-zero-pour-les-mutilations-genitales-feminines>, consulté le 22 septembre 2016

La probabilité que les mutilations se fassent reconnaître à travers des douleurs, infections ou autres maladies, crée un sentiment d'angoisse et d'insécurité chez les femmes, si elles sont au courant des conséquences possibles. Dans une communauté où cette pratique est vue comme une coutume, la conséquence morale peut être moins forte que s'il y a un déplacement géographique dans un pays où ce n'est pas une tradition, mais une chose anormale. Une insécurité de la femme peut donc surgir, ce qui ne devrait pas exister pour une telle pratique culturelle. Cependant, elles ne savent en réalité que représentent ces mutilations sexuelles féminines et sont éduquées de façon à désirer cette intervention.

*« Les fillettes insistent souvent auprès de leur mère pour subir l'intervention, sans savoir qu'elle est douloureuse. On ne permet pas aux filles de savoir ce qui se produit ou d'observer l'intervention. Elles entendent souvent dire que lorsqu'elles se font infibulées, elles reçoivent des cadeaux spéciaux ou qu'elles sont traitées comme des petites princesses »<sup>11</sup>*

—Kowser Omer Hashi, Infirmière et sage-femme somalienne

## 2.5. La violation des Droits de la Femme

On comprend alors que les mutations génitales féminines vont à l'encontre de certains droits :

- droit universel à la santé
- droit à l'intégrité physique et morale
- droit de l'enfant (droit de s'exprimer et d'être pris en considération)
- droit de ne pas devoir faire face à une discrimination sur le sexe
- droit à la vie (dans la mesure où cela peut mener à la mort)
- droit de ne pas participer à des traitements inhumains et cruels.

---

<sup>11</sup> [http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr\\_FR](http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr_FR), consulté le 12 septembre 2016

### 3. Les MGF en Erythrée

Selon une étude démographique et de santé de 1997, plus de 90% des femmes en Erythrée ont été victime de ces types de mutilation. Pour une grande majorité, elles les subissent avant l'âge de sept ans. Chez les Erythréennes musulmanes, qui pratiquent le troisième type, cela se déroule une semaine après l'accouchement. Mais il peut cependant arriver qu'elles ne trouvent pas une personne assez bien formée pour procéder à l'opération, ce qui peut la conduire à plusieurs années d'attente. Dans la plupart des ethnies, le troisième type est le plus courant. Plus de 90% des femmes ont subis une infibulation à Nara, Tigre, Bilen et Afar. Il y a cependant certaines ethnies où la pratique est moins fréquente : 41% à Saho, 31% à Kunama et 1% à Tigrinia<sup>12</sup>. L'infibulation reste presque inconnue dans les zones du sud et du centre du pays.

### 4. La lutte contre les MGF en Erythrée

#### 4.1. Les premiers pas dans la lutte contre les MGF

L'Erythrée tente elle-même de régler ce problème affectant de plus en plus son pays. Ce combat contre les MGF demande énormément d'efforts et de recherches en raison des différentes ethnies à étudier.

En 1979, quatorze ans avant l'indépendance du pays, l'Union National des Femmes Erythréennes (UNFE) a débuté une campagne contre cette tradition violant les Droits d'Homme, principalement celui des jeunes filles. C'est une étude qui a été étalée sur de longues années et qui a apporté des résultats très prometteurs.

Peu de temps après l'indépendance, cette organisation proclame que dans les années 1995 à 2002, entre 89% et 95% des femmes érythréennes ont subi une MGF. Ceci n'est donc plus considéré comme acceptable au vue des effets qu'elle a sur la population féminine. Toujours dans cette même période qui a suivi l'indépendance,

---

<sup>12</sup> [https://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2013/06/10/eritrea\\_2.pdf](https://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2013/06/10/eritrea_2.pdf). Consulté le 10 juin 016

l'UNFE a mis en place une mobilisation sociale de manière à donner plus de pouvoir aux femmes et a installé par la suite une aide à la solidarité sociale, principalement dans les petites régions d'Erythrée afin de se battre contre cette coutume. D'autres importantes organisations comme les Nations Unis, des ambassades, des organisations non gouvernementales sont intervenues afin d'apporter une aide supplémentaire. Les acteurs principaux sont les associations des jeunes, les gouvernements locaux, des représentants religieux chrétiens et musulmans et les ministères des affaires sociales et de la santé. La première et principale étape à suivre a été de revoir l'attitude de la société et d'y apporter des changements.

*« Toute les 10 secondes, une petite fille est victime d'une mutilation génitale féminine à travers le monde. Il faut qu'ensemble nous arrivions à mettre fin à ce drame humain. »<sup>13</sup>*

Fabienne Bugnon, Directrice générale de l'Office des Droits Humains, Département des institutions de l'Etat de Genève

## 4.2. Les différentes étapes réalisées

### 4.2.1 Discussions entre plaidoyers afin de rompre le silence

Sans un partage d'informations au public, il est impossible pour d'avancer dans les recherches. C'est pour cela que diverses discussions tout autant des femmes que des hommes ont eu lieu. Cela a été un bon début pour ces participants, car une approche avec 90% des villages érythréens a été atteinte. Les changements les plus importants ont pris place au cours de cette phase, car à travers l'évolution des statistiques, on y voit un progrès au niveau de la mentalité ce qui a semblé peu à peu mettre fin à la mutilation génitale féminine. Lors de ces réunions de débats, ont y aperçoit une contrainte venant de la part des mères et grand-mères qui n'accepte pas

---

<sup>13</sup> <http://www.ipu.org/PDF/publications/fgm08-f.pdf>, consulté le 29 mai 2016

que leurs filles subissent l'opération. « *Beaucoup de celles qui l'ont fait se disent aujourd'hui résolues à épargner leurs petits-enfants* » cite la ministre.<sup>14</sup>

La ministre elle-même n'a pas fait exciser sa fille et ne regrette point: «*Lorsqu'elle a accouché aux Etats-Unis, j'ai pu constater à quel point la mise au monde était facile. Elle a donné naissance comme un chat. Alors que nous...* »

#### 4.2.2. Mise en place de comités anti MGF

Suite à une concorde établie dans les régions érythréennes, toutes les organisations et acteurs opposés à ce mouvement ont abouti à la formation d'une campagne générale dans le même but d'en finir avec cette tradition violente. De nombreuses séances ont été organisées dans différentes régions de l'Erythrée, afin de donner la parole à toutes les personnes familiarisées avec les MGF. Grâce à cette nouvelle démarche, une approche plus facile a pu être faite vis-à-vis des villageois, ainsi qu'un renforcement du savoir dû aux informations parfois inconnues transmises au cours de débats. Une formation sur le savoir de ces mutilations (ainsi que d'autres sujets ayant un rapport direct ou non avec lui) a été mis à disposition pour plus de 200 éducateurs.

#### 4.2.3. Surveillance institutionnelle dans les régions d'Erythrée

Des comités luttant contre ce rituel ont été placés dans six différentes régions érythréennes. Cela leur a permis de mieux contrôler ces terres et rejeter toutes les formes de mutilation génitales féminine en mobilisant la population.

Le dirigeant principal de ces comités est l'administrateur local. L'Union Nationale des Femmes Erythréennes a pris la place de secrétaire et le ministre de la santé celle de l'expert technique.

---

<sup>14</sup> [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie\\_4891261\\_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie_4891261_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99). Consulté le 10 juin 2016

#### 4.2.4. Démonstrations publiques

Afin de rendre l'éradication totale des MGF possible, faire connaître la situation à tout le public est indispensable. Pour cela, des campagnes de médias ont été lancées à travers la radio et la télévisions sous forme de séries, de "talkshows" ou encore de reportages. Il y a eu également la projection d'un film produit par le ministre de la santé, intitulé "Behind the Curtains of Agony" qui est une documentation sur les mutilations génitales féminines en Ethiopie, Egypte, Somalie et en Erythrée. Ceci a eu un effet révélateur sur la mentalité des villageois et a apporté par conséquent un résultat positif dans l'attitude adoptée face à cette coutume. En plus des médias, des posters, des prospectus, des accessoires tels que des sacs avec messages anti MGF ont été mis sur le marché. Les séances de discussion à public ouvert (point numéro 2), ont continué à avoir lieu.

#### 4.2.5. Une nouvelle loi

En mars 2007, le gouvernement érythréen a imposé l'interdiction des mutilations génitales féminines avec la loi No.158/2007 et des activités contre cette pratique ont commencé à s'installer. Elle a suivi seize autres états africains qui ont déjà mis en place cette nouvelle règle. Cette tradition a été elle-même condamnée par la Charte Africaine des Droits de l'Homme (et des peuples). Ces Etats ont interdit par ce moyen, toute action qui tromperait les droits humains et les normes internationales. De nouvelles mesures législatives ont été installées afin d'abolir l'excision des femmes :

- renforcer les lieux érythréens par des campagnes, ainsi que d'autres programmes de transmission et d'information, par de nouvelles bases d'éducation et de communication
- interdire à l'aide de sanctions rudes et strictes toutes les mutilations génitales féminines, la scarification, etc.
- apporter un soutien minimal et nécessaire aux personnes faisant face à cette coutume néfaste en les soutenant avec un service de base : santé, assistance

judiciaire et juridique, conseils, encadrement correct, ainsi qu'une profession ce qui leur permettra d'avoir une certaine autonomie

- assurer une protection chez les femmes qui risquent d'être victimes de ces pratiques barbares, ainsi que d'autres traditions cruelles et violentes s'opposant aux droits de la femme.



« Non à l'excision »

En cas d'infraction à la loi, des sanctions ont été prévues :

- condamnation de deux à trois ans de prison ainsi qu'une amende de 5'000 à 10'000 nakfas (monnaie érythréenne), ce qui revient à une somme comprise entre 311 CHF et 623 CHF. Si cette mutilation aboutit à la mort, la condamnation est entre cinq et dix ans.
- si une personne soutient cette coutume et agit indirectement en apportant toute forme d'outil, il y aura alors un emprisonnement de six mois à un an, ainsi qu'une amende de 3'000 nakfas correspondant à 187 CHF.
- si un membre du domaine médical participe à cet acte, désormais illégal, il sera interdit de travailler pendant deux ans.

---

<sup>15</sup> <http://blog.hapsatousy.com/limage-du-jour-non-a-lexcision/>

- si une personne est au courant ou remarque qu'une mutilation génitale a eu lieu, il a pour obligation d'informer l'autorité et s'il ne le fait pas, il sera alors sanctionné et devra payer une amende de 1'000 nakfas, ce qui équivaut à une somme d'un peu plus de 60 CHF.

Cette proclamation a été publiée dans le journal national érythréen à la date du 20 mars 2007 et a été applicable dès sa publication.

#### 4.2.6. Un durcissement de la loi

Malgré l'intégration de cette nouvelle loi n'acceptant pourtant aucune exception, le contrôle sur l'intégralité du pays reste une difficulté. Certaines parties de l'Erythrée restent presque nomades et ne prennent peut-être pas connaissance de cette nouveauté. Ceci explique donc la dernière étape plus complexe à réaliser pour l'UNFE. Un enseignement encore plus élaboré a été appliqué sur divers plans de la société comme les experts légaux, la police, la communauté adulte et sa manière d'éduquer les générations suivantes...

La libération du peuple érythréen (Eritrean People's Liberation), a joué un grand rôle dans cette procédure d'éradication des mutilations génitales féminines depuis 1988. 30%<sup>16</sup> des acteurs contre cette pratique étaient des femmes qui se battaient pour leur image au sein de la société.

Comme je l'ai déjà mentionné dans les étapes précédentes, le ministre de la santé a pris la situation en main dès 1996. C'est encore le gouvernement qui a soutenu cette campagne durant la période d'indépendance, accompagné par d'autres organisations plus spécifiques analysées. Il a fait de son maximum pour abolir cette coutume injustifiable et a apporté une aide médicale aux femmes ayant subi tous types de mutilations génitales ayant eu des impacts négatifs. C'est également au fil de ces

---

<sup>16</sup> <http://www.shabait.com/categoryblog/21381-combating-fgmc-in-eritrea>, consulté le 20 juillet 2016



années que des sanctions ont été imposées pour ceux qui tenteraient encore de coopérer dans cette tradition.

Cette organisation est l'une des plus investies dans la résolution du problème. Elle a pu travailler avec des compagnies qui elles aussi remettaient en cause les MGF et qui avaient pour objectif de transmettre des messages à leurs clientèles à propos de l'impact que ces modifications brutales du sexe féminin peuvent avoir. L'agence des Etats-Unis a elle aussi collaboré avec le ministre de la santé pour un développement international, tout comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la Population. Ensemble, ils ont pu renseigner et avertir un plus grand nombre d'individus et fonder plus de campagnes tout autant nationales que locales.

*« Seule une union forte et internationale nous permettra de mettre fin sans délai à de tels actes. »*

Message de Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale et Cheffe de la diplomatie suisse

## 5. Le plan sectoriel de développement de l'éducation

### 5.1. Présentation du plan

Nous observons alors que les mutilations génitales féminines sont en baisse continue au sein de l'Erythrée, mais que ces progrès n'avancent que très lentement. Ayant obtenu son indépendance qu'en 1993, l'Erythrée est encore un pays qui tente de se reconstruire.

L'Erythrée est à l'encontre de divers problèmes socio-politiques qui seraient également source de ralentissement dans cette lutte. C'est un pays qui ne souhaite faire usage que de ses propres moyens, sans aucune aide externe. Pour cela, le président actuel, Isaayas Afeworki, impose de très fortes mesures à son pays dans le

*Plan sectoriel de développement de l'éducation 2013-2017*<sup>17</sup>. Un service national est obligatoire dès l'âge de 17-18 ans et s'étale sur de longues années. Cela dans l'intention de former et de renforcer le peuple érythréen sur le plan éducatif, qui est selon le président, indispensable pour le développement national, mais également pour cette lutte contre la pauvreté et par conséquent pour l'adversité future du pays.

Ce plan sectoriel de développement de l'éducation s'étend sur cinq années et interviendra sur des domaines très spécifiques:

- Renover la qualité de l'enseignement
- Rendre l'enseignement de base équitable, ainsi que l'enseignement secondaire, technique et l'instruction professionnelle
- Endurcir l'aptitude institutionnelle afin de mettre à disposition des systèmes éducatifs de plus haute valeur.



18

« Une nouvelle éducation, une nouvelle Erythrée »

## 5.2. Les difficultés du projet

Cependant, l'Erythrée rencontrera plusieurs difficultés au cours de ce projet idéal pour la stabilisation du pays. Une d'entre elles est le manque d'accès à l'information

<sup>17</sup> <http://www.globalpartnership.org/fr/country/eritrea>, consulté le 21 septembre 2016

<sup>18</sup> <http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers->, consulté le 26 octobre 2016

dû à une technologie non développée. Elle est également soumise à une mentalité très forte et propre à sa culture où le sexe masculin est supérieur à celui de la femme. Les différentes ethnies et zones géographiques ne rendent pas la tâche facile, car il est délicat et compliqué d'apporter des modifications à chacune d'entre elles.

En installant un programme national de telle sorte, l'Erythrée forme également la mentalité du peuple. Une mentalité qui peut souvent être barbare en vue des traditions ancestrales toujours pratiqués, tout comme celle des mutilations génitales féminines. Grâce à cette qualité d'enseignement améliorée et modernisée, sans oublié celle médicale, les citoyens érythréens se détachent lentement de ces idéologies "sacrées" du pays et reflètent d'avantage sur les Droits de l'Homme, dans le cas étudié, celui des femmes. Par conséquent, les générations changent au cours du temps et adoptent une différente perception des choses, grâce à l'éducation.

Dans certaines régions, on y trouve une forte résistance traditionaliste, principalement dans le rang masculin. « *Pour beaucoup d'hommes, l'excision reste une garantie de pureté, de virginité* », rappelle Sahra Ali Samatar.<sup>19</sup> Ce sentiment de supériorité et de pouvoir est indispensable pour ces hommes concernés, en fonction du regard d'autrui, de la société. Suite à cette domination, l'homme éprouve alors une sensation plus forte et plaisante si la tradition est respectée, ceci est donc un bénéfice personnel.

## 6. Le renforcement de l'Erythrée en vue des progrès

Le 27 Octobre 2016, un article fut publié par le gouvernement Erythréen afin d'informer que l'Erythrée, grâce aux efforts intenses et aux nouvelles mesures prises, les résultats sont prometteurs au centre du pays. Ces rapports ont été faits en fonction d'une conférence qui a eu lieu le 25 octobre où 16 comités des sous zones s'y sont rendus. Voyant que la situation s'améliore perpétuellement, l'Erythrée décide de

---

<sup>19</sup>[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie\\_4891261\\_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie_4891261_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99) , consulté le 22 septembre 2016

renforcer les lois et les réglementations afin de continuer dans la bonne direction et de poursuivre dans la lutte. Les efforts fournis ont alors eu de gros impacts sur le peuple.

Kaleab Tesfaselasia, directeur général des services sociaux de la partie central de l'Erythrée, proclame que toutes les campagnes de sensibilisations étaient indispensables pour les acteurs principales engagés dans ces programmes et demandent des efforts encore plus persistants tout comme la loi 158/2007 qui interdit totalement les MGF<sup>20</sup>.

Le directeur de la section Ministère de la santé aussi dans la partie centrale de l'Erythrée, Dr. Tesfai Solomon, indique qu'il y a en effet une large diminution de cette pratique et qu'afin de faire disparaître les MGF dans son intégralité, plus d'efforts sont demandés. A travers ces modifications, on a pu observer que toutes ces coutumes ancestrales tel que le mariage forcé, les MGF ou autres, avaient des impacts très négatifs sur l'économie et la vie en société des femmes et demandent un énorme engagement de la part du peuple. On comprend alors que sans une meilleure éducation de base et de meilleurs programmes institutionnels, il sera impossible d'éradiquer au problème de l'excision. Cette réflexion n'a pas que été faite depuis l'indépendance, mais déjà avant, durant la période de guerre où des campagnes avaient été lancées et placées dans des écoles et communautés.

Grâce aux nouvelles lois, à l'intervention de différentes organisations, à la création de plusieurs campagnes et aux améliorations éducatives, les résultats en Erythrée sont impressionnants. Par conséquent, une des régions où la pratique des MGF était fortement présente, celle d'Anseba, a eu une des baisses les plus frappantes.

Des conférences entre les huit zones administratives, renfermant 37 villages. Récemment, Abdullahi Al-Amin, responsable des affaires des communautés, déclara que les sous-zones de Habero et d'Asmat, en plus d'Anseba, sont deux régions

---

<sup>20</sup> <http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers-> , consulté le 26 octobre 2016

exemplaires et symboliques dans cette lutte contre les mutilations génitales féminines, car elles sont les seules à avoir atteint un pourcentage de zéro concernant cette pratique. Angesom Tesfaselassie, un membre principal de l'administration de Habero, insiste sur la volonté de l'homme à comprendre la gravité de la situation, sur leur investissement ainsi que sur leur connaissance à propos de mutilations, qui est ici très élevé. Les communautés s'engagent équitablement en entraînant et en testant la société sur le sujet, principalement en fonction de leur région.

L'engagement et l'initiative positivement dégagé par le peuple érythréen est la cause du succès, invoqua Meriam Ali, responsable de l'Union Nationale des femmes Erythréennes à Habero.

On aperçoit en addition à cela, une certaine fierté chez ceux qui participent activement dans ce combat en éliminant les mutilations dans leur entourage. A Aretay, région faisant partie d'Anseba, située à côté de Habero, une famille afficha sur leur porte d'entrée, un poster, où il est inscrit en Tigre: " cette maison est sans MGF"<sup>21</sup>.

Les générations précédentes ont été pour la plupart très touchées par ces pratiques et s'assurent que leurs enfants et futurs générations ne soient pas victimes de ce crime féminin. Un des chefs du village de Habero informa que déjà dans les années 1960, quand sa fille eu l'âge de sept ans, il menaça sa femme de rompre leur mariage si elle tentait de faire passer leur enfant par les MGF. Ces différents exemples justifient et démontrent bien le changement que les campagnes, les changements institutionnelles et éducatifs ainsi que les lois ont apportés au sein des mentalités tout autant féminines que masculines ainsi que les chefs de la religion et de la communauté. Cette pratique devient de plus en plus une honte au pays.

---

<sup>21</sup> Film documentaire: Genablukado, selon : <http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers-> , consulté le 26 octobre 2016

Une étude a été réalisée dans la région d'Anseba de 2008 à 2015 afin d'analyser les progrès chez les jeunes filles âgées de moins de cinq ans. Dr. Keseterberhan annonce que 941 filles ayant moins de cinq ans, soit 25,6%<sup>22</sup> ont subi la MGF. En 2012, il y eu une baisse de 2% et une autre de également 2% en 2015<sup>23</sup>.

Nous observons aussi un effort de compréhension et de compassion chez l'homme, depuis les différents progrès que cette lutte a réussi à fournir. Comme l'on vient de voir, malgré le fait que c'est les MGF ne sont pratiquées uniquement sur les femmes, l'homme a un rôle important dans ce combat. Une préoccupation de plus en plus présente se trouve au sein d'eux en vue des effets nocifs que ces mutilations peuvent avoir. Cette affliction irait jusqu'à changer leur préférences et souhaiteraient se convoler à une femme n'ayant pas vécu cela.

Grâce à cet accroissement, la femme obtient une liberté plus large et est apaisée tout autant psychologiquement que physiquement. Elle n'est plus affectée par cette pression masculine et est respectée par celui-ci.

Malgré ces résultats, continuellement positifs, cela ne signifie pas qu'il faut lâcher les bras et ne plus continuer à agir. Ce combat a pour objectif d'atteindre une élimination totale des mutilations génitales féminines dans le pays d'Erythrée. Pour cela, il faudrait alors continuer et renforcer toutes les moyens mis en place pour abolir cette pratique ainsi que garder cet état d'esprit provenant du peuple érythréen.

## 7. La lutte contre les MGF sur un plan international et d'autres pays

### 7.1. L'OMS

Une des organisations qui est fortement engagée contre ce rituel est l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), qui a fait ses premiers pas dans ce combat en

---

<sup>22</sup> <http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers-> , consulté le 26 octobre 2016

<sup>23</sup> <http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers-> , consulté le 26 octobre 2016

2008. Elle a donc agi en renforçant certains secteurs tels que les finances, l'éducation, la justice et les affaires féminines.

Voici les actions de l'OMS pour abolir les mutilations sexuelles féminine:

- recherche scientifique avec preuve : renforcer des connaissances sur la pratique ainsi que les causes et, par conséquent, ses effets. De plus, une recherche sur les différentes possibilités et méthodes pour la détruire a été menée, ainsi que sur les cures à mettre en place pour celles qui ont vécu cet acte violent.
- Un affermissement des mesures de santé : améliorer les outils de formation et renforcer l'étude enseignée envers les spécialistes de la santé, afin de faciliter l'aide qu'ils fourniront aux femmes concernées.
- La sensibilisation : dans le but de ne pas aller plus loin d'une génération de filles mutilées, l'OMS tente de développer les outils et les publications sur le plan international, régional et local.

## 7.2. La Suisse

Plus de 15'000 femmes<sup>24</sup> venant d'un pays où l'excision est une coutume vivent en Suisse. La moitié d'entre elles est victime de perturbations tant à la fois psychologiques et physiques que sociales. Les familles touchées en Suisse ne parviennent pas à s'opposer à cette pratique. Ces femmes sont limitées face aux informations de prévention et risquent de connaître un isolement social. Malheureusement, les médecins et les travailleurs sociaux ne sont pas assez renseignés et formés sur ce sujet pour apporter une aide suffisante.

Les MGF sont strictement interdites en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Malgré cette loi très formelle, ce n'est toujours pas suffisant pour assurer la protection de ces jeunes filles. Il faudrait alors apporter des mesures de prévention.

---

<sup>24</sup> <https://www.caritas.ch/fr/nos-actions/en-suisse/integration/excision/>, consulté le 15 août 2016

### 7.3. Des pays Africains en comparaison avec celui de l'Erythrée

Depuis 2003, les Nations unies commémorent chaque 6 février la journée mondiale du combat contre les mutilations sexuelles féminines. Stella Obasanjo, première dame du Nigeria, lança ce mouvement. Cette journée de célébration débuta il y a déjà plus d'une dizaine d'année, mais où en sont les autres pays africains dans cette lutte contre les MGF par rapport à l'Erythrée? Qui arrivent réellement à fournir des progrès?

#### 7.3.1. La Guinée-Bissau

En juin 2011, la Guinée-Bissau imposa une loi formelle contre l'excision avec des sanctions sévères pour ceux qui ne la respecteraient pas: cinq ans de prison accompagné d'une amende qui, dépendant de la gravité, pourrait aller jusqu'à 5 millions de F CFA, soit 7'622 euros<sup>25</sup>.

#### 7.3.2. L'Egypte

L'Egypte, pays ayant apporté cette coutume, avait pris de fortes mesures à propos des mutilations génitales féminines où elles sont fatalement interdites. Cependant, étant donné que c'est une pratique qui a toujours eu une place primordiale dans la culture égyptienne, le peuple ne parvient pas à s'en détacher. Le gouvernement décida alors de renforcer les peines pour ceux qui pratiqueraient encore les MGF. La nouvelle loi instaure 7 ans de prison<sup>26</sup>.

#### 7.3.3. La Somalie

La Somalie lutte tout autant contre la MGF. Les progrès obtenus sont principalement dus à la détermination de Sahra Ali Samatar, ministre des affaires

---

<sup>25</sup> <http://www.jeuneafrique.com/180677/societe/guin-e-bissau-la-loi-anti-excision-rejet-e-par-les-praticiennes/>, consulté le 10 septembre 2016

<sup>26</sup> <http://www.journaldesfemmes.com/societe/actu/1615117-excision-egypte-prison/>, consulté le 10 septembre 2016



familiale en Somalie. Depuis février 2015<sup>27</sup>, qui correspond par ailleurs à la période où cette dernière fut nommée, tous types de mutilations génitales féminines sont formellement interdits au sein du pays. Bien qu'il y ait eu des changements très prometteurs, la Somalie tente elle aussi d'endurcir les lois afin d'obtenir un taux de zéro pourcent concernant les MGF. Pour cela, une pétition a été signée par plus de 1,3 millions<sup>28</sup> de personnes, comportant celle du ministre somalien lui-même, Omar Shermarke.

#### 7.3.4. L'Ethiopie

En ce qui concerne l'Ethiopie, qui ne formait qu'un avec l'Erythrée auparavant, les mutilations génitales féminines sont aussi source de problème pour le pays. Déjà en 1995, la constitution remet en cause cette forte tradition en vue des conséquences qu'elle pouvait avoir. En 2004, l'Ethiopie met en place une proclamation (No. 414/2004)<sup>29</sup> qui sanctionnerait ceux qui oseraient encore appliquer cette opération. Cependant, comme les pays mentionnés ci-dessus, la satisfaction n'est pas complète. Le pays tente de renforcer tous les moyens possibles dans le même but de détruire les MGF dans son intégralité.

#### 7.3.5. Comparaison entre les pays précités

Après avoir analysé la situation actuelle et progressive de ces quatre pays africains, on remarque alors que la lutte est la même pour chacun d'entre eux. Tous rencontrent les mêmes difficultés, en particulier dû au fait de leur non-modernité ainsi que celle de la diversité des zones, mais continuent à se battre en durcissant toutes formes qui leur sont utiles, principalement les lois. L'Erythrée, la Somalie et la Guinée-

---

<sup>27</sup> [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie\\_4891261\\_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie_4891261_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99) , consulté le 11 septembre 2016

<sup>28</sup> <http://www.aufeminin.com/news-societe/la-fin-de-l-excision-en-somalie-pour-bientot-s1793647.html> , consulté le 11 septembre 2016

<sup>29</sup> <http://www.excisionparlonsen.org/ethiopie-2/> , consulté le 11 septembre 2016

Bissau semblent être sur de meilleures voies grâce à un respect des impositions du pays, venant du peuple.

Il faut tout de même comprendre que les mutilations génitales féminines font parties de leur culture depuis des siècles et qu'il est alors relativement complexe de les détacher totalement de ces pays. Ceci est par conséquent plus une résistance morale et psychologique que physique.

#### 7.4. Conférence Internationale

Sur un plan international, de nombreuses conférences en dehors de celles déjà citées ont eu lieu dans le but d'éradiquer le problème de l'excision. Une d'entre elles qui a eu une importance peut-être plus marquante et importante que les autres, fut celle du 6 février 2008. Elle eût lieu à la Maison des parlements à Genève et a regroupé 150 représentants d'organisations internationales, des missions diplomatiques, des autorités genevoises et de la société civile. L'union de ceux-ci les a menés à chercher et trouver une solution plausible pour mettre fin à cette coutume.

Parmi ces différents acteurs, on y retrouve l'Union Interparlementaire (UIP), l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), le Comité interafricain et le Département des Institutions de l'Etat de Genève

L'union interparlementaire a plusieurs objectifs qui pourraient aider à réduire ce mouvement des MGF :

- Organiser des séances de réflexion en compagnie d'homme et de femmes parlementaires venant d'une culture pratiquant ce type de mutilations afin de pouvoir communiquer et avoir une approche plus précise face à ce problème. Ils partageraient également des informations sur la législation, les changements plausibles pour ces communautés menacées par cause de cet acte inhumain et sur les différents programmes mis en place.

- Encourager le Secrétaire général de l'Union Parlementaire dans son approche des textes législatifs et le peuple touché en question, ainsi que pour ceux étant en phase de réflexion sur ce sujet.

## 8. Conclusion

En conclusion, on comprend alors l'investissement dans lequel le peuple érythréen s'engage dans l'objectif d'abolir les mutilations génitales féminines au complet. Malgré les différents obstacles que le pays rencontre dans cette forte lutte, l'Erythrée parvient lentement à atteindre son but grâce aux différents moyens de renforcement qu'elle met en place.

L'aide des nombreuses organisations est précieuse, mais le pays tente par-dessus tout de se reconstruire par lui-même, ce qui le conduira par la suite à se moderniser. C'est un objectif bien précis qu'il ne faut pas dénigrer, car c'est principalement par ce moyen de stabilisation que l'Erythrée parviendra à résoudre ce problème de haute importance. Par celui-ci, une meilleure éducation sera émise, ce qui aura un impact sur la manière de pensée de la société. C'est un travail de longue haleine qui demande beaucoup de patience ainsi que du temps, pour voir de réels changements.

Ce travail m'a non seulement enrichi au niveau du savoir, mais il m'a permis de me rapprocher de ma culture. Certes, je n'ai pas été victime de la mutilation génitale féminine, mais elle a été pratiquée chez certains membres de ma famille. En toute honnêteté, je n'avais jamais pris connaissance de cette coutume jusqu'à il y a très peu de temps lorsque mes parents m'ont renseigné à propos de cette dernière et je comprends à présent pourquoi. J'ai tenté à plusieurs reprises d'interroger des personnes de mon entourage qui ont été victimes des MGF, afin d'avoir une approche plus intime face au sujet. Lorsque j'ai abordé la chose auprès d'elles, j'ai immédiatement ressenti un malaise. J'étais mal à l'aise face à ces femmes et j'ai pu percevoir à travers leur visage, en plus de la gêne, une certaine honte, comme si elles étaient coupables du fait qu'elles eurent pratiqué cette coutume. C'est un thème très délicat qui demande

d'être discuté de manière subtile. Malgré l'aide que ces interviews auraient pu apporter à la qualité de mon travail, je n'ai pas voulu insister. J'ai par conséquent renoncé à interroger ces proches qui ont vécu cette mutilation par peur de mettre à mal nos relations étant donné que cela reste un sujet tabou, surtout pour les personnes concernées.

Comme je l'ai cité ci-dessus, c'est un sujet très sensible par la souffrance tout autant physique que psychologique que ces mutilations apportent. Tout au long de cette étude, j'ai été à l'encontre de diverses émotions: la colère, la tristesse, le choc, mais j'ai par-dessus tout été méprise par cette sensation de justice. Il m'est tout simplement impossible de comprendre comment l'être humain peut lui-même faire subir une telle chose à un autre, malgré le fait que ça soit une tradition ancestrale. Cela m'a énormément ouvert l'esprit à propos des Droits de l'Homme qui sont encore aujourd'hui difficilement respectés au sein de différentes régions, mais également à propos de son évolution à travers les communautés. Les mentalités changent au cours du temps grâce à la modernisation des pays en développement et cela m'intrigue de voir l'impact que ça peut avoir sur la société. J'ai pour souhait que l'on arrivera un jour à abolir totalement les mutilations génitales féminines, même si cela demandera beaucoup de patience. C'était un grand plaisir de faire ce travail et j'encourage fortement tout le monde à prendre connaissance du sujet et de sa gravité.

## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres littéraires :

SKAINE (Rosemarie) « Female Genital Mutilation : Legal, Cultural and Medical Issues », Université du Michigan, illustrée, 6 octobre 2005

ZERAI (Worku), « A study on Female Genital Mutilation in Eritrea », avril 2003. Page 4

L'état érythréen, Eritrea Population and Healthy Survey 2010, Office National des Statistiques Asmara, Erythrée, août 2013. Chapitre 16 (Fafo Institute For Applied International Studies Oslo, Norway)

COUCHARD (Françoise), « L'excision », France, Presses Universitaires-PUF, collection : Que sais-je ?, 15 octobre 2003

Que faire pour mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) ?, Rapport de la réunion-débat, 6 février 2008

### Document audiovisuel sur internet :

TVE inspiring change, Life on the edge; three sisters,

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/>, consulté le 20 septembre 2016

### Sites internet:

<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/eri/ERI-sprachen-ethnien-f.pdf>, consulté le 18 mai 2016

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01/l-afrique-intime-femme-noire-femme-blanche-ensemble-contre-excision\\_4962277\\_3212.html#SmfuuuWYLWz2x02h.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01/l-afrique-intime-femme-noire-femme-blanche-ensemble-contre-excision_4962277_3212.html#SmfuuuWYLWz2x02h.99), consulté le 22 août 2016

[http://www1.rfi.fr/actufr/articles/088/article\\_50869.asp](http://www1.rfi.fr/actufr/articles/088/article_50869.asp), consulté le 20 mai 2016

[http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr\\_FR](http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr_FR), consulté le 12 septembre 2016

[https://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2013/06/10/eritrea\\_2.pdf](https://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2013/06/10/eritrea_2.pdf).  
Consulté le 10 juin 2016

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie\\_4891261\\_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie_4891261_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99), consulté le 10 juin 2016

<http://www.shabait.com/categoryblog/21381-combating-fgmc-in-eritrea>, consulté le 20 juillet 2016

<http://www.globalpartnership.org/fr/country/eritrea>, consulté le 21 septembre 2016

<http://shabait.com/articles/nation-building/22818-shame-on-those-carrying-out-fgmc-on-our-daughters-say-village-dwellers->, consulté le 26 octobre 2016

<https://www.caritas.ch/fr/nos-actions/en-suisse/integration/excision/>, consulté le 15 août 2016

<http://www.jeuneafrique.com/180677/societe/guin-e-bissau-la-loi-anti-excision-rejet-e-par-les-praticiennes/>, consulté le 10 septembre 2016

<http://www.journaldesfemmes.com/societe/actu/1615117-excision-egypte-prison/>, consulté le 10 septembre 2016

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie\\_4891261\\_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/28/l-excision-bientot-interdite-en-somalie_4891261_3212.html#5BA5G4KF8jo4T0Ly.99), consulté le 11 septembre 2016

<http://www.aufeminin.com/news-societe/la-fin-de-l-excision-en-somalie-pour-bientot-s1793647.html>, consulté le 11 septembre 2016

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/>, consulté le 14 mai 2016